FACULTÉ DE LETTRES, TRADUCTION ET COMMUNICATION

Calendrier électoral - Élections facultaires de décembre 2026	
Lundi 16 novembre	**Ouverture de la période de dépôt des candidatures.** Date limite de publication des listes électorales provisoires. Ouverture de la période de recours contre les listes électorales provisoires.
Jeudi 19 novembre (16h30)	**Date limite de dépôt des candidatures.**
Lundi 23 novembre	Publication des candidatures déposées. Ouverture de la période de recours contre les candidatures déposées.
Jeudi 26 novembre (16h30)	Date limite de dépôt des recours contre les candidatures déposées.
Vendredi 27 novembre (16h30)	Date limite de dépôt des recours contre les listes électorales provisoires.
Mardi 1er décembre	Commission électorale : examen de la recevabilité des candidatures déposées et des recours contre les listes électorales provisoires et les candidatures déposées.
Mercredi 2 décembre	Date limite de publication des listes électorales définitives (y compris les étudiants inscrits entre l'établissement des listes électorales provisoires et le 1er décembre) et des candidatures définitives. Date limite d'envoi des convocations électorales.
Lundi 7 décembre	**Premier jour de scrutin à partir de 15h**
Mardi 8 décembre	**Deuxième jour de scrutin**
Mercredi 9 décembre	**Troisième jour de scrutin**
Jeudi 10 décembre	**Quatrième jour de scrutin jusqu'à 20h** **L'application de vote en ligne sera accessible sans interruption durant ces quatre jours**
Vendredi 11 décembre	Commission électorale : publication des résultats. Ouverture de la période de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.
Mardi 15 décembre (16h30)	**Date limite de recours contre les opérations de vote et de dépouillement.**
Jeudi 17 décembre	**Commission électorale : décisions sur les recours éventuels.**

Toutes les informations et documents utiles seront consultables sur le site facultaire, à l'adresse suivante :
adresse LTC.ULB.BE → accès restreints (en haut à droite) → onglet intranet LTC
ou chez Mme Lasudry elections.ltc@ulb.be

Les formulaires seront téléchargeables sur le site facultaire, à l'adresse suivante :
adresse LTC.ULB.BE → accès restreints (en haut à droite) → onglet intranet LTC

Particularité : les recours pour les étudiants contre les listes électorales provisoires ou les opérations électorales doivent être déposés au moyen du formulaire ad hoc, disponible au Service du greffe de l'Université ou sur la page https://www.ulb.be/elections . Le formulaire signé et scanné peut être adressé par courriel **(elections@ulb.be)**